

L'Imamat et la « Marja'yya » chez les chiites

<"xml encoding="UTF-8?>

L'Imamat et la « Marja'yya » chez les chiites

Au nom d'Allah Le Clément, Le Miséricordieux

Ô Allah ! Prie sur Mohammed et sur les gens de sa Famille

Chez les chiites, la question de l'imamat, c'est-à-dire du gouvernement de la « Oumma », relève de la doctrine. « Ce n'est pas une question de "fiqh" (jurisprudence), mais de « kalam » (théologie), c'est-à-dire de dogme, de doctrine, souligne M. Saoud el-Mawla, qui précise que chez les musulmans, il y a trois fondements (Ousoul) à la religion : Unicité de Dieu (Tawhid), la croyance en la prophétie de Mohammad et de tous les Prophètes, ainsi que les Livres Saints et les Anges (Nubuwwa), et la croyance au jour dernier(Ma'ad). Les chiites ont ajouté l'Imamat et la Justice Divine. Il s'agit donc là d'une question essentielle.

Les chiites imamites, duodécimains, croient qu'il y a douze imams qui sont infaillibles, à l'instar du Prophète Mohammad et de sa fille Fatima. Sans ces quatorze infaillibles, nommés par Dieu, il n'y a pas de religion selon le chiisme.

Avec l'occultation du douzième imam, l'imam Mahdi, il y a eu une période de confusion, de perdition, chez les chiites, car ils croyaient qu'il y aurait toujours un imam. Durant cette période de perdition, ils ont élaboré la notion de « marja'yya » (autorité de référence), en se basant sur les « hadiths » des imams.

Cette notion de « marja'yya » est d'abord apparue avec la première (ou petite) occultation, la « ghayba el-soughra », car durant cette période, il y a eu quatre vices imam (députés). C'étaient eux la référence pour les chiites, lesquels leur payaient le « khoms » (le cinquième de ce qui abonde, ce qui reste après calcul des dépenses utiles, des profits annuels de la personne qui doit être versé à l'imam). C'est par le biais de ces députés qu'ils envoyait des lettres à l'imam Mahdi de qu'ils recevaient ainsi des commandements.

Cela a instauré chez les chiites la position du « marja'a » et la fonction du « khoms ». La « marja'yya » s'est établie définitivement après la grande occultation, ou la grande « ghayba », car il était alors acquis que l'Imam Mahdi était occulté et qu'il ne reviendrait qu'à la fin des

temps.

Des « hadiths » de l'Imam Mahdi et de l'Imam el-Sadek ont été interprétés pour souligner que les chiites doivent se référer dans leurs affaires aux ulémas savants, pieux et qui connaissent nos « hadiths » et nos jugements . De là est née l'idée que le « marja'a » doit être le plus savant, le plus juste et le plus pieux des dignitaires religieux de son temps. Ceci a établi aussi une séparation nette entre l'état et la religion.

L'état usurpateur, injuste, illégitime, car ne relevant pas de l'imam (occulté maintenant) ne pouvait pas être un état islamique. Mais l'existence d'un Etat, même injuste, usurpateur, est une nécessité pour la société et la vie. En conclusion disons que durant la Ghayba du Mahdi, les chiites suivent leur marja'a en affaire de religion et de législation du statut personnel; et s'inscrivent dans le courant général de leur société (la Oumma) en affaire de gouvernement et de politique.. On retrouve ce sens aujourd'hui en Iraq avec ayatollah Sistani et ayatollah Mohammad Saïd Hakim....et autres

Editeur : Saoud Al-Mawla

Il rapporté de L'Imam Al Mahdi (Qu'Allah hâte sa délivrance et facilite son issue) qu'il a dit dans sa noble lettre:

Pour les problèmes qui se posent, referez vous aux spécialistes

(Mujtahid) de nos Hadiths, parce qu'ils sont mes preuves sur vous et je suis la preuve d'Allah (à Lui la Grandeur) sur eux.

ô Dieu ! Sois pour Ton Ami, l'argument, fils d'Al Hassan que tes prières soient sur lui et ses pères durant cette heure et à toute heure un Protecteur, un Gardien, un Chef un Donneur de victoire, un Guide, un Seigneur

Jusqu'à ce qu'il réside sur terre sans contrainte et qu'il y réjouisse longuement Par Ta Miséricorde, ô Toi le Plus miséricordie des miséricordieux

N.B : Il est à noter au cher lecteur qu'il y a d'autres (Marja'a) (dirigeant dans le domaine de la

législation islamique/jurisprudence) à Najaf comme:

Ayatoullah Is'haq Al Fayyad et Ayatoullah Bachir Al-Najafi ; et tous les quatre Marja'a (voir les autres noms dans le texte précédent) ont appris leurs études chez Ayatoullah Sayyed Aboul Quassil Al Khoui'i Qu'Allah lui accorde Sa vaste miséricorde. Il y en a d'autres à (Qom) une ville sainte en Iran qui est un centre d'études islamiques chiites (Hawza Ilmiyyah) important après le Najaf en Iraq

Khadimat Al-Qaîm